

Conseil de Communauté

Délibération n°1152020

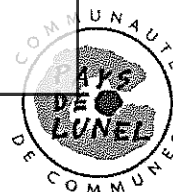
Judi 24 septembre 2020 – 18h30

Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le

ID : 034-243400520-20201008-1152020-DE



www.paysdelunel.fr

L'an deux mille vingt et le vingt-quatre septembre à 18 heures 30, le conseil de la Communauté de Communes du Pays de Lunel, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Jean Moulin de Marsillargues, sous la présidence de monsieur Pierre Soujol, président de ladite Communauté.

Nombre de membres en exercice : 47

Présents : M. Loïc FATACCIOLI, M^{me} Karine NADAL, MM. Denis DEVRIENDT, Laurent RICARD, Pierre SOUJOL, M^{me} Véronique MICHEL, M. Stéphane DALLE, M^{me} Paulette GOUGEON, M. Pascal CHABERT, M^{me} Catherine MOREL SAVORNIN, MM. Jean-Pierre BERTHET, Michel GALKA, M^{me} Sylvie THOMAS, MM. Stéphane ALIBERT, Laurent GRASSET, M^{me} Nouria DERDOUR, M. Noureddine BENIATTOU, M. Cyril BARBATO, M^{mes} Isabelle AUTIER, Danielle RAZIGADE, M. Claude CHABERT, M^{me} Julia PLANE, MM. Fabrice FENOY, Patrice SPEZIALE, M^{me} Anne-Sophie DIAZ, MM. Florian TEMPIER, David COULOMB, Francis GARNIER, Jean-Jacques ESTEBAN, M^{me} Dominique LONVIS, MM. Hervé DIEULEFES, Laurent AJASSE, Christophe CALVET, Pierre GRISELIN, M^{mes} Martine DUBAYLE-CALBANO, Isabelle DE MONTGOLFIER, M. Jérôme BOISSON et M^{me} Cécile VASSE.

Absents Représentés : MM. Jacques GRAVEGEAL représenté par Martine DUBAYLE CALBANO, M^{me} Viviane BONFILS représentée par Paulette GOUGEON, M^{me} Marie PAPAÏX. représentée par Pierre SOUJOL, M^{me} Francine BLANC représentée par Laurent GRASSET, M. Michel CRECHET représenté par Jean-Pierre BERTHET, M. Norbert TINEL représenté par Jérôme BOISSON, M^{me} Julie CROIN représentée par Florian TEMPIER et M^{me} Joëlle RUIVO représentée par Laurent AJASSE.

Absente excusée : M^{me} Marie PELLET-LAPORTE.

Secrétaire de séance : M. Patrice SPEZIALE.

Objet : Pertes sur créances irrécouvrables

Monsieur Denis Devriendt, Vice-Président délégué aux finances intercommunales, expose au conseil la possibilité de se prononcer sur l'admission en non-valeur et les créances éteintes relatives aux titres de recettes suivants :

Budget Principal - Compte 6541 : créances admises en non-valeur :

Exercice	N°Titre	Objet du titre	Reste dû	Observations
2015	T-469	ALSH	32,40	Combinaison infructueuse d'actes
2015	T-1235	ALSH	42,00	Combinaison infructueuse d'actes
2016	T-914	ALSH	65,50	Combinaison infructueuse d'actes
2013	T-159	Accès payant en déchèterie	57,68	RAR inférieur seuil poursuite Combinaison infructueuse d'actes
2013	T-1159	Accès payant en déchèterie	30,90	RAR inférieur seuil poursuite Combinaison infructueuse d'actes
2013	T-853	Accès payant en déchèterie	37,08	RAR inférieur seuil poursuite Combinaison infructueuse d'actes
2015	T-1374	Accès payant en déchèterie	20,60	Combinaison infructueuse d'actes

2015	T-169	Accès payant en déchèterie	54,59	RAR inférieur seuil poursuite Combinaison infructueuse d'actes
2016	T-439	Accès payant en déchèterie	6,18	RAR inférieur seuil poursuite
2016	T-452	Accès payant en déchèterie	5,15	RAR inférieur seuil poursuite
2016	T-453	Accès payant en déchèterie	20,60	RAR inférieur seuil poursuite
2016	T-476	Accès payant en déchèterie	12,36	RAR inférieur seuil poursuite
2016	T-477	Accès payant en déchèterie	5,15	RAR inférieur seuil poursuite
2016	T-481	Accès payant en déchèterie	12,36	RAR inférieur seuil poursuite
2016	T-487	Accès payant en déchèterie	15,45	RAR inférieur seuil poursuite
2016	T-505	Accès payant en déchèterie	6,18	RAR inférieur seuil poursuite
2016	T-512	Accès payant en déchèterie	10,30	RAR inférieur seuil poursuite
2016	T-568	Accès payant en déchèterie	6,18	RAR inférieur seuil poursuite
2016	T-955	Accès payant en déchèterie	24,72	RAR inférieur seuil poursuite
2016	T-514	Accès payant en déchèterie	5,15	RAR inférieur seuil poursuite
2017	T-851	Accès payant en déchèterie	18,54	NPAI et demande renseignement négative Combinaison infructueuse d'actes
2017	T-313	Accès payant en déchèterie	5,15	RAR inférieur seuil poursuite
2017	T-1692	Accès payant en déchèterie	24,72	RAR inférieur seuil poursuite
2018	T-436	Accès payant en déchèterie	12,36	RAR inférieur seuil poursuite Combinaison infructueuse d'actes
2018	T-1277	Accès payant en déchèterie	45,32	NPAI et demande renseignement négative
2017	T-439	Enlèvement dépôt sauvage	94,00	NPAI et demande renseignement négative Combinaison infructueuse d'actes - RAR inférieur seuil poursuite
2018	T-390	Enlèvement dépôt sauvage	118,00	NPAI et demande renseignement négative
2013	T-432	Pénalités médiathèque	68,00	NPAI et demande renseignement négative RAR inférieur seuil poursuite
2015	T-462	Pénalités médiathèque	24,90	Combinaison infructueuse d'actes
2015	T-465	Pénalités médiathèque	48,82	Combinaison infructueuse d'actes
Total			930,34 €	

Budget principal - Compte 6542 : créances éteintes :

Exercice	N°Titre	Objet du titre	Reste dû	Observations
2016	219	Accès payant en déchèterie	27,81	LJ - Certificat d'irrecouvrabilité du 18/11/2019
2016	440	Accès payant en déchèterie	9,27	LJ - Certificat d'irrecouvrabilité du 18/11/2019
2016	1 719	Accès payant en déchèterie	40,17	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ du 01/02/2019
2017	1 189	Accès payant en déchèterie	158,62	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ du 01/02/2019
2017	283	Accès payant en déchèterie	12,36	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ du 01/02/2019
2016	1 215	Accès payant en déchèterie	45,32	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ du 01/02/2019
2016	1 184	Accès payant en déchèterie	66,95	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ du 01/02/2019
2016	1 563	Accès payant en déchèterie	79,31	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ du 01/02/2019
2017	1 340	Accès payant en déchèterie	45,32	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ du 01/02/2019
2017	1 556	Accès payant en déchèterie	103,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ du 01/02/2019
2016	946	Accès payant en déchèterie	93,73	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ du 01/02/2019
2016	490	Accès payant en déchèterie	12,36	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ du 07/12/2018
2016	840	Accès payant en déchèterie	22,66	LJ - Certificat d'irrecouvrabilité du 18/11/2019
2016	491	Accès payant en déchèterie	5,15	LJ - Certificat d'irrecouvrabilité du 18/11/2019
2017	290	Accès payant en déchèterie	6,18	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ du 21/02/2020
2015	668	Accès payant en déchèterie	21,63	Surendettement et décision effacement de dette du 07/11/2019
2015	685	Accès payant en déchèterie	22,66	Surendettement et décision effacement de dette du 07/11/2019
2015	872	Accès payant en déchèterie	25,75	Surendettement et décision effacement de dette du 07/11/2019
2015	1 125	Accès payant en déchèterie	21,63	Surendettement et décision effacement de dette du 07/11/2019
2015	650	Accès payant en déchèterie	65,92	Surendettement et décision effacement de dette du 07/11/2019
2017	961	Accès payant en déchèterie	96,82	LJ - Certificat d'irrecouvrabilité du 12/11/2019
2017	890	Accès payant en déchèterie	9,27	LJ - Certificat d'irrecouvrabilité du 12/11/2019
2017	891	Accès payant en déchèterie	11,33	LJ - Certificat d'irrecouvrabilité du 12/11/2019
2018	1 205	Accès payant en déchèterie	24,72	LJ - Certificat d'irrecouvrabilité du 12/11/2019
2017	602	Accès payant en déchèterie	30,90	LJ - Certificat d'irrecouvrabilité du 12/11/2019
2016	1 192	Accès payant en déchèterie	24,72	LJ - Certificat d'irrecouvrabilité du 12/11/2019
2016	1 360	Accès payant en déchèterie	45,32	LJ - Certificat d'irrecouvrabilité du 12/11/2019

2016	967	Accès payant en déchèterie	35,54	LJ - Certificat d'irrecouvrabilité du 18/11/2019
2016	966	Accès payant en déchèterie	37,60	LJ - Certificat d'irrecouvrabilité du 18/11/2019
2016	969	Accès payant en déchèterie	24,72	LJ - Certificat d'irrecouvrabilité du 18/11/2019
2016	968	Accès payant en déchèterie	21,63	LJ - Certificat d'irrecouvrabilité du 18/11/2019
Total			1 248,37 €	

Budget Ateliers relais - Compte 6542 : créances éteintes :

Exercice	N°Titre	Objet du titre	Reste dû	Observations
2016	14	Loyers	3 752,83	RJ-LJ, Clôture pour insuffisance d'actif le 19/12/2018
2016	27	Loyers	7 194,17	RJ-LJ, Clôture pour insuffisance d'actif le 19/12/2018
2016	43	Loyers	7 194,17	RJ-LJ, Clôture pour insuffisance d'actif le 19/12/2018
2016	57	Loyers	7 194,17	RJ-LJ, Clôture pour insuffisance d'actif le 19/12/2018
2017	5	Loyers	4 796,11	RJ-LJ, Clôture pour insuffisance d'actif le 19/12/2018
2017	16	Loyers	2 402,04	RJ-LJ, Clôture pour insuffisance d'actif le 19/12/2018
2017	18	Loyers	2 402,04	RJ-LJ, Clôture pour insuffisance d'actif le 19/12/2018
2017	20	Loyers	2 402,04	RJ-LJ, Clôture pour insuffisance d'actif le 19/12/2018
2017	31	Loyers	2 402,04	RJ-LJ, Clôture pour insuffisance d'actif le 19/12/2018
2017	34	Loyers	2 402,04	RJ-LJ, Clôture pour insuffisance d'actif le 19/12/2018
2017	39	Loyers	2 402,04	RJ-LJ, Clôture pour insuffisance d'actif le 19/12/2018
2017	49	Loyers	2 402,04	RJ-LJ, Clôture pour insuffisance d'actif le 19/12/2018
Total			46 945,73 €	

Budget Pôle Entreprendre - Compte 6541 : non valeurs :

Exercice	N°Titre	Objet du titre	Reste dû	Observations
2016	68	Loyers	1 455,16	PV carence du 15/02/2019
2017	3	Loyers	485,05	Combinaison infructueuse d'actes
2016	89	Loyers	1 455,16	dont oppositions bancaires négatives
Total			3 395,37 €	

Budget Pôle Oenotouristique - Compte 6541 : non valeurs :

Exercice	N°Titre	Objet du titre	Reste dû	Observations
2016	23	Loyers	4 758,98	Combinaison infructueuse d'actes
2016	24	Loyers	4 729,70	dont PV de carence du 30/10/2019
2016	22	Loyers	4 758,98	OTD banque négatives, contentieux TA + CAA
2016	21	Loyers	4 758,98	En 2017 déboutée, OTD négative, puis saisie
2016	19	Loyers	4 729,70	vente demandée et PVC
2016	26	Loyers	4 758,98	Plus d'activité
2016	20	Loyers	4 758,98	
2016	18	Redevance variable	4 572,44	
2016	25	Loyers	4 758,98	
Total			42 585,72 €	

Monsieur le Président demande au conseil de se prononcer.


Où l'exposé de Monsieur le Vice-Président et après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité :

APPROUVE l'admission en non-valeur et les créances éteintes susmentionnées,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an, susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture le 08/10/20
Publication du



Pierre SOUJOL
Président de la Communauté de Communes du Pays de Lunel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Communauté de Communes du Pays de Lunel
152, chemin des merles - CS 90229 – 34 403 LUNEL Cedex